



**AIDE-MÉMOIRE
DU DOUZIEME COMITE CONJOINT DE MISE EN ŒUVRE (CCM)
DE L'ACCORD DE PARTENARIAT VOLONTAIRE (APV-FLEGT)
ENTRE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO ET L'UNION EUROPÉENNE**

Brazzaville, les 25 et 26 novembre 2020

Conformément à l'Article 19 de l'APV-FLEGT Congo-UE, les deux parties ont tenu leur douzième réunion du « *Comité Conjoint de Mise en Œuvre* » (CCM) les mercredi 25 et jeudi 26 novembre 2020 dans la salle de conférence du Ministère de l'Économie Forestière à Brazzaville, sous la coprésidence de Madame Rosalie MATONDO, Ministre de l'Économie Forestière, et de son Excellence Monsieur Raul MATEUS PAULA, Ambassadeur, Chef de Délégation de l'Union européenne en République du Congo.

L'objectif de cette réunion était de faire le point de la mise en œuvre de l'APV-FLEGT depuis le précédent CCM, organisé en novembre 2019, et d'orienter le travail de l'année 2021.

Ce CCM s'est déroulé en deux segments, à savoir : la session technique (le mercredi 25 novembre 2020) et la session officielle de haut niveau (le jeudi 26 novembre 2020).

Contrairement aux précédents CCM, le 12^{ème} CCM a été organisé sous un format hybride (mi-présentiel, mi- virtuel) compte tenu de la pandémie de COVID 19.

Dans son propos introductif la partie congolaise a remercié tous les partenaires techniques et financiers, à savoir les pays membres de l'Union européenne et leurs agences de coopération, la nouvelle organisation britannique, le Foreign Commonwealth and Development Office (FCDO) pour les appuis multiformes et permanents apportés au gouvernement de la République du Congo.

La liste des participants au CCM 12 est jointe en annexe.

Le présent aide-mémoire récapitule les points saillants des discussions, les décisions et les engagements pris par le 12^{ème} CCM.

Roy

M



Partie # 1 : État d'avancement de la mise en œuvre de l'APV / Suivi du Plan de Travail Annuel (PTA)

1.1 Outils de mise en œuvre de l'APV

Suivi de la mise en œuvre du Plan de travail annuel 2020 et des recommandations des CCM 8 et 9 telles que reformulées en GTC élargi

Le CCM a pris note de la performance dans la réalisation des recommandations des CCM 8 et 9, ainsi que des activités du Plan de travail annuel (PTA) 2020.

14 % des recommandations ont été réalisées et 61 % sont en cours. Quant aux sous-activités du PTA, 28 % ont été réalisées et 35 % sont en cours. Le bilan actualisé de la mise œuvre des recommandations de la 8^{ème} et 9^{ème} session du CCM telles que reformulées en Groupe de Travail Conjoint (GTC) élargi est présenté en annexe.

Les parties ont souligné l'impact de l'émergence de la pandémie liée à la COVID 19 sur l'organisation des rencontres et les activités de terrain tout en félicitant les parties prenantes pour leur engagement constant dans la mise en œuvre de l'APV malgré les conditions difficiles.

Les Parties ont pris note que l'ATIBT s'engage à travailler en collaboration avec UNICONGO, UNIBOIS et toute autre entreprise forestière non affiliée, dans le cadre de son appui au secteur privé, pour une meilleure représentation des sociétés forestières dans le processus APV FLEGT.

La partie européenne prend acte de l'inscription au Budget de l'Etat, chaque année, d'une ligne pour la mise en œuvre de l'APV FLEGT.

La partie européenne a fait un point d'information concernant la mise en œuvre de la Convention de financement (CF) « Programme d'appui à la gouvernance forestière » du 11^{ème} Fonds Européen du Développement, avec l'Ordonnateur National. La CF a été suspendue pour cas de force majeure, en raison de la pandémie liée à la COVID19, le 1^{er} avril 2020 et les démarches pour procéder à la levée de la suspension au 1^{er} décembre 2020 ont été entreprises. La nécessité de signer tous les engagements en 2021 a été soulignée.

Le CCM décide de valider la proposition de reformulation, en Groupe de Travail Conjoint (GTC) élargi, des recommandations des CCM 8 et 9.

Le CCM décide de reconduire les recommandations non réalisées et d'annexer à l'Aide-Mémoire le tableau de suivi des recommandations, auxquelles celles du présent CCM seront ajoutées.

Bay

M



Le CCM décide de la nécessité de formuler à nouveau des recommandations claires, précisant dorénavant, délais et responsable du suivi et de la mise en œuvre

Recommandations :

- Mettre en œuvre la Décision prise lors du CCM 11: « le CCM décide d'intégrer aux prochaines présentations « suivi du PTA », les défis et difficultés rencontrés dans la mise en œuvre des activités afin de permettre aux parties de formuler des recommandations y afférentes »;
- Diligenter la publication de l'Arrêté conjoint portant composition et fonctionnement de la Coordination permanente du Comité interministériel pour la mobilisation des fonds et le suivi du SVL. Responsable proposé: Ministère de l'Economie forestière.

1.2 Opérationnalisation du SVL

Suivi de la mise en œuvre de la feuille de route du Groupe Technique Interministériel (GTI) et perspectives

Le CCM a pris acte des réalisations significatives du GTI pour l'opérationnalisation du Système Informatisé de Vérification de la Légalité (SIVL), notamment en termes de formations des utilisateurs aux fonctionnalités fiscalité, légalité et permis spéciaux et des activités de renforcement des capacités des administrateurs du SIVL notamment sur la prise en main des codes sources.

Le CCM a souligné le besoin de mettre à jour le SIVL en tenant compte de la nouvelle Loi forestière.

Le CCM a pris note de la sollicitation du secteur privé et de la société civile de participer au GTI.

Le CCM a décidé que le GTI actualise, dans les meilleurs délais, sa feuille de route et la stratégie de déploiement du SIVL. En outre, il décide que les travaux du GTI se poursuivent suivant la note de service échue, dans l'attente de son renouvellement et/ou restructuration.

Le CCM a acté la nécessité que les Directions départementales de l'Economie forestière (DDEF) disposent d'une connexion internet continue et sécurisée pour assumer pleinement leurs fonctions dans le SIVL.

La Partie européenne a souligné son inquiétude quant à l'inaccessibilité en ligne du SIVL en aout, septembre et novembre 2020.

Recommandations :

- Appliquer et respecter, strictement et dès à présent, le plan d'assurance qualité du SIVL, par le GTI.
- Mettre en service le module fiscalité du SIVL avant mars 2021.

By



1.3 Performance du SVL

Diagnostic organisationnel de la Direction de la Communication et Vulgarisation (DCV) du Ministère de l'Economie forestière – Résultats et suites à donner

Le CCM a pris note de la réalisation du diagnostic organisationnel de la Direction de la Communication et de la Vulgarisation (DCV) du Ministère de l'Economie forestière et de sa validation le 27 février 2020.

Ce diagnostic a fait ressortir deux options de réorganisation, à savoir (i) transformation de la DCV en une Direction des Systèmes d'Information (DSI), avec une mise à niveau de l'organisation et des ressources; et (ii) transformation de la DCV en deux structures notamment une Direction de la Communication et de l'Archivage (DCA) et une Direction des systèmes d'information (DSI) créée séparément pour gérer la fonction informatique.

La partie européenne a souligné que le choix de l'option de réorganisation de la DCV est un préalable pour déclencher les appuis complémentaires prévus dans le cadre du 11ème FED, afin de soutenir cette réorganisation et, à ce titre, souhaite qu'une décision soit prise avant la fin d'année.

Le CCM prend acte de la Décision du Ministère de l'Economie Forestière de réorganiser la DCV en Direction des Systèmes d'Information avec, deux services notamment un service de la Communication et de l'Archivage et un service systèmes d'information avant la fin de l'année 2020.

Diagnostic organisationnel des Directions Départementales de l'Economie forestière – Résultats préliminaires et prochaines étapes

Le CCM a pris note du diagnostic organisationnel réalisé concernant le fonctionnement des DDEF et la proposition du plan de développement organisationnel de ces structures reposant sur (i) le plan de développement stratégique, (ii) le plan de développement structurel, et (iii) le plan de développement culturel.

Le CCM a pris note de l'intervention du représentant de la coopération britannique qui a souligné la nécessité pour le MEF de réaffirmer son engagement à mettre en œuvre la feuille de route pour la réorganisation des DDEF et à présenter les avancées lors des réunions de l'Unité de Coordination des appuis du Foreign, Commonwealth and Development office (FCDO). Il a également souligné l'engagement du Royaume Uni à poursuivre son soutien au MEF dans le cadre de la réorganisation des DDEF, tout en relevant que les financements prévus ne sont que des compléments à ceux que le MEF doit consentir et sont à mobiliser avant décembre 2022.

La Partie européenne a remercié la Coopération Britannique pour son accompagnement.

Présentation du projet de manuel de procédures d'approbation des systèmes de certification privés dans le système de vérification de la légalité de l'APV de la République du Congo validé et sa feuille de route

Le CCM a pris note de l'élaboration du projet de manuel de procédures d'approbation des systèmes de certification privés dans le système de vérification de la légalité de l'APV de la République du Congo validé et sa feuille de route. Ce manuel comprend trois procédures, à savoir : (i) procédure d'évaluation des systèmes de certification privés, (ii) procédure de délivrance et de maintien du

D

M



certificat de légalité FLEGT sur la base d'un certificat émis par un système de certification privé approuvé, (iii) procédure de gestion des plaintes. Ce projet de manuel et sa feuille de route ont été validés en atelier le 22 octobre 2020 et par le comité d'évaluation et de validation des procédures de la CLFT (CEVP) le 12 novembre 2020.

Le CCM a pris note de la préoccupation du secteur privé relative à la formation du personnel des sociétés forestières sur ce manuel.

Recommandation :

-Le CCM recommande à l'Inspection Générale des Services de l'Economie forestière de mettre en œuvre de la feuille de route pour parvenir à la validation formelle du manuel avant la fin de l'année 2021.

Etat des lieux de l'application de la Loi forestière en 2019

Le CCM a pris note des principaux résultats du bilan, en ces termes: (i) l'amélioration de la disponibilité des documents est manifeste, soit 90% sur l'ensemble des DDEF, (ii) les missions de contrôle et d'inspection sont toujours en baisse. Dans l'ensemble du pays, 11 missions seulement ont été effectuées, soit 3 concessions visitées sur au moins 46 en activité (soit 6% des concessions visitées), (iii) sur la gestion du contentieux, on observe une mauvaise qualification des infractions, des infractions non sanctionnées, et des amendes sous estimées, (iv) en 2019, le recouvrement global était de 67% des taxes d'abattage, 43% des taxes de superficie de et 32% des taxes de déboisement.

La situation de l'endettement cumulé des taxes jusqu'en 2019 était considérable (avec plus de 9,877 milliards de FCFA). En outre, il est à noter que l'endettement prend en compte les années antérieures (restant à définir) et les dettes de certaines sociétés liquidées.

Le CCM a pris note des efforts réalisés par le MEF pour améliorer les recouvrements des taxes et amendes au niveau des DDEF, et de potentielles améliorations à venir avec la restructuration des DDEF en cours.

La partie européenne a souligné que la mise en service du module fiscalité du SIVL permettra d'améliorer le constat relevé par l'OI.

1.4 Communication et informations rendues publiques

Feuille de route pour la rédaction du Rapport Annuel Conjoint (RAC) 2020

Le CCM a noté que suite à un bilan des expériences passées pour produire le Rapport Annuel Conjoint (RAC) sur la mise en œuvre de l'APV FLEGT, il est apparu la nécessité de : (i) clarifier l'attribution des rôles et des responsabilités, (ii) de fixer les dates butoirs pour rendre les contributions des auteurs et (iii) de respecter les délais impartis.

Le CCM a pris acte de la feuille de route pour la rédaction du RAC 2020.

Ruy

M



La partie européenne a déploré le retard accusé dans la préparation des contributions et appelle les contributeurs au Rapport Annuel Conjoint à respecter la feuille de route proposée pour la rédaction du RAC 2020.

Recommandation :

- Le CCM demande aux parties prenantes concernées de respecter les délais de la feuille de route pour la rédaction des Rapports Annuels Conjointes et s'engage à les valider par échange de lettres.

Outils de communication relatifs au SIVL : brochure et spot

Le CCM a pris note de la réalisation d'une brochure dédiée au SIVL ainsi qu'un court-métrage, qui est en cours de finalisation. L'ATIBT a présenté les autres courts-métrages déjà disponibles concernant les « bonnes pratiques » et les « grands concepts ».

La Partie européenne a souligné l'appui de l'Institut Européen de la Forêt (EFI) pour la réalisation de la brochure du SIVL et a demandé que les efforts en termes de communication soient maintenus, pour le respect de l'Annexe X de l'Accord et les engagements des Parties pour la transparence.

Le CCM a souligné l'importance de la mise en œuvre de la stratégie de communication de l'APV FLEGT.

Partie # 2 : Autres sujets pertinents

Point d'information sur la promulgation de la Loi portant Code forestier et processus d'élaboration de ses textes d'application

Le CCM a pris note de (i) l'objectif général de l'étude juridique portant sur la préparation des éléments juridiques et techniques ainsi que le cadre et le calendrier de concertation afin d'assurer que les projets de textes d'application soient adéquats, cohérents, et consensuels, (ii) la méthodologie mettant l'accent sur la collaboration étroite avec le MEF (via le « Groupe restreint » constitué par la Note de Service No. 0536/MEF/CAB-CAJ du 14 octobre 2020), la consultation avec les ministères associés au secteur forestier, la consultation avec la société civile, le secteur privé et les partenaires du MEF et la restitution des travaux auprès de l'ensemble des parties prenantes. Il a également noté la principale condition liée au succès de cette étude, à savoir une implication active et une appropriation effective du MEF et des parties prenantes (société civile, secteur privé, etc.).

Le représentant de la Coopération Britannique a proposé que le groupe restreint mis en place travaille en étroite collaboration avec l'équipe d'experts chargée de l'étude juridique préparatoire et valide ses travaux, conformément au plan de travail de l'étude, validé par l'Unité de coordination en octobre 2020.

La Partie européenne a souligné les engagements y relatifs qui ont été pris, à travers (i) la recommandation 11 du CCM 8 « mettre en place un groupe de travail incluant toutes les Parties prenantes pour harmoniser et améliorer les textes d'application de la Loi portant code forestier après sa promulgation » et le jalon 4.7 de la lettre d'intention CAFI (Central African Forest Initiative) « les textes d'application du code forestier font l'objet d'un processus de concertation de



l'ensemble des parties prenantes transparent préalablement à leur adoption, à travers des structures et processus existants ».

Point d'information sur le processus d'adoption du Règlement intérieur du CCM et des Modalités d'arbitrage de l'APV FLEGT

Le CCM a pris note du rappel des références dans l'APV, relatives au Règlement intérieur du CCM et aux Modalités d'arbitrage de l'APV FLEGT, à savoir respectivement l'article 19 de l'APV (point 3 c) et l'article 24 de l'Accord (point 4).

Le CCM a pris également note des étapes réalisées à ce jour et des perspectives sur le processus d'adoption des deux instruments. Les versions finales des deux documents, validées formellement par les deux Parties par échange de lettres, ont été transmises en mai 2020 par la Partie européenne au siège de l'Union européenne. Le processus d'adoption par le Conseil de l'Union européenne est donc lancé et en cours.

Le lancement du processus d'adoption par la partie congolaise est attendu.

Recommandation :

- Le CCM recommande que les parties procèdent à l'adoption du règlement intérieur du CCM et des modalités d'arbitrage de l'APV FLEGT.

Stratégie de complémentarité entre l'OI mandaté et l'OI non mandaté

Le CCM acte le démarrage de l'élaboration du cadre conceptuel de l'OI et de la stratégie de complémentarité en novembre 2020, et des prochaines étapes en vue de sa finalisation.

Le CCM a pris note de l'intervention du représentant de la Coopération Britannique soulignant que la stratégie de complémentarité semble ambitieuse et qu'il serait judicieux que l'OI se focalise sur le respect de la légalité forestière. Le représentant de la Coopération Britannique a également relevé la nécessité de partager la stratégie avec les partenaires, pour enrichissement éventuel.

Partie # 3 : Perspectives

Présentation du canevas du PTA 2021

Le CCM a noté que le plan de travail (PTA) 2021 se base sur le plan de travail quinquennal 2018-2022 de l'APV. Il reprend les activités prioritaires non planifiées en 2020 ainsi que celles dont la mise en œuvre n'a pas pu être terminée en 2020.

Le CCM a pris note des principaux axes de travail présentés et de la nécessité d'y intégrer les activités d'autres parties prenantes découlant notamment des appuis de la Coopération Britannique (FCDO) via EFI, des projets sous financement du 11ème FED et autres appuis de l'Union européenne.



**Accord de Partenariat Volontaire FLEGT entre
la République du Congo et l'Union européenne**



Le CCM a approuvé l'organisation d'un GTC élargi avant la fin de l'année 2020 pour finaliser le PTA 2021.

Dates du prochain Comité Conjoint de Mise en œuvre (CCM)

Les dates des 2 et 3 juin 2021 ont été adoptées pour l'organisation du 13^{ème} CCM.

Le présent aide-mémoire sera rendu public.

Pour la Partie congolaise

Mme Rosalie MATONDO
Ministre de l'Économie forestière

Pour la Partie européenne

S.E.M Raul MATEUS PAULA
Ambassadeur, Chef de Délégation de l'Union
européenne en République du Congo

P.J. :

Annexe I : Liste des participants

Annexe II : Tableau de Suivi des Recommandations des CCM 8 et 9



12^{ème} Comité Conjoint de Mise en œuvre de l'APV-FLEGT Congo-UE
25 & 26 novembre 2020

LISTE DE PRESENCE -12^{ème} Comité Conjoint de Mise en œuvre (CCM) de l'APV-FLEGT Congo-UE - 25/11/2020


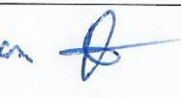
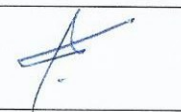





No	Noms et Prénoms	Structure / Organisation	Fonction	Contacts (tél, email)	Émargement 25/11/2020
1	M. Karl RAWERT	DUE	Premier Conseiller, Chef de Coopération		
2	M. Jakob HAUSHOFER	DUE	Chef d'équipe Economie et ressources naturelles		OK
3	Mme Camille PUBILL	DUE	Chargée de coopération Forêts, Environnement	06 834 27 71 Camille-joelle.pubill@ecaa.europa.eu	
4	M. Joseph MOUMBOUILOU	MEF	Directeur Général de l'Economie forestière	05528 2963 moumbouilou@yahoo.com	
5	M. Okina ELENGA NGAPORO	Ministère des Finances et du Budget	Point focal APV FLEGT du Ministère des Finances et du Budget	066356444/055285538 o.elenka-ngaporo@finances.gov.g	
6	M. Marcel MOUKIESSI	MEF	Conseiller aux Forêts et à l'Industrie	05528 57 48 moukiesriel@gmail.com	
7	M. Guy Christophe Bienvenu BABELA	MEF	Conseiller Administratif et Juridique		



Accord de partenariat volontaire

Application des Réglementations Forestières, Gouvernance et Echanges Commerciaux



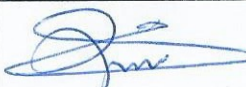




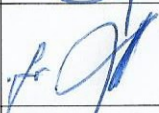



No	Noms et Prénoms	Structure / Organisation	Fonction	Contacts (tél, email)	Émargement 25/11/2020
8	M. Odin MALONGA	MEF	Conseiller à l'Economie et aux financements innovants	05 307 87417 odin.malanga@yahoo.com	
9	M. Samuel OSSEBI MBILA	MEF	Inspecteur Général des Services de l'Économie Forestière	05 553 9072 ossebi.mbila.sams@gnad.com	
10	M. Matrice ELENGA	MEF	Directeur du Fonds Forestier		
11	M. Adolphe NGASSEMBO	MEF	Point Focal APV FLEGT national	06 90 576 43	
12	M. Dieudonné SITA I.P.O. Guy Frederic MOUNANGA	MEF	Directeur des Forêts I.P.O. chef de SIAR	06 679 35 68 guyfrederic.mouanga@yahoo.fr	
13	Mme Paulette EBINA	MEF	Directrice de la Valorisation des Ressources Forestières	06 641 3600 05 556 9567	
14	M. Patrice GOUALA	MEF/CNIAF	Directeur	05 642 48 84 gouपालice1961@gmail.com	
15	M. Serge Thierry MOMBOULI	MEF/SCPFE	Directeur	05 393 9390	
16	M. BA. TIS A	MEF/DCV	Directeur	06.666 42 31 batisa.morlon@gmail.com	




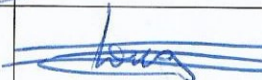
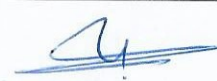
Accord de partenariat volontaire

Application des Réglementations Forestières, Gouvernance et Echanges Commerciaux

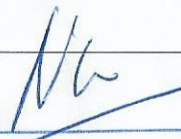


No	Noms et Prénoms	Structure / Organisation	Fonction	Contacts (tél, email)	Émargement 25/11/2020
17	M. Belfort WAMBA	MEF/CLFT	Superviseur technique SIVL	06 9 80 51 02	
18	Mme Inès GADY MVOUKANI	Société Civile PGDF	chargée de la communication	055589611 mesyady@yahoo.fr	
19	M. Lilian BARROS	Société Civile PGDF	Coordinateur	96662207	
20	M. Vlady BOUNGOU	Ministère de la Justice et des Droits Humains	Point focal	066277654	
21	M. Fidèle ITOUA	Ministère des Transports et de l'Aviation Civile	Point focal	069285754/05285754	
22	M. Athanase OBELE BONGO	Ministère du Commerce et des Approvisionnements	Point focal	066723537 obelebongo@yahoo.fr	
23	Mme Geneviève BAZOMA DONGUI	Direction Générale de l'Environnement	Point focal	06 803 58 94	
24	M. Gervais NKODIA	Ministère en charge du Plan/ DPUE (ON FED)	Directeur du Partenariat avec l'Union européenne	06 673 19 46	
25	M. Alfred NKODIA	OI-APV-FLEGT	Chef de projet	06.615.16.79	




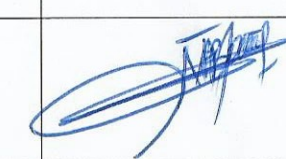
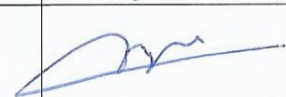
No	Noms et Prénoms	Structure / Organisation	Fonction	Contacts (tél, email)	Émargement 25/11/2020
26	M. Martial FOUTY	UNIBOIS			
27	M. Pascal BERENGER	UNICONGO	VICÉ PRÉSIDENT	06 928 9401	
28	M. Bienvenu LOUZOLO	MEF	Chef de bureau gestion participative de la DCV	05 515 38 40	
29	M. Mamy RABOANA	EFITAP	Expert DO DDEF	(237) 695176596 mamy_raboana@yahoo.fr	
30	M. Symphorien AZANTSA	PALLADIUM	Facilitateur FLEGT		
31	Mme Lucile BROUSOLE	DG DEVCO/UE	Responsable de politiques au sein de l'Unité Environnement, Ressources naturelles, Eau		Par Visio
32	Mme Severine DEMERRE	AFD	Représentante de l'AFD au Congo		Par Visio
33	M. Thomas PICHET	Royaume -Uni / FCDO	Représentant Royaume-Uni/ FCDO		Par Visio
34	Mme Sarah FUMEY	FAO	Coordinatrice adjointe Afrique Programme FAO UE FLEGT		Par Visio



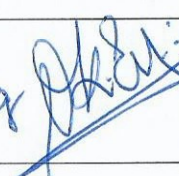

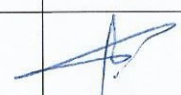
No	Noms et Prénoms	Structure / Organisation	Fonction	Contacts (tél, email)	Émargement 25/11/2020
35	M Erwan MORAND	Banque Mondiale	Représentant de la Banque Mondiale au Congo		Par Visio
36	M. Laurent CERBONNEY	EFI	Facilité FLEGT de l'UE		Par Visio
37	Mme Caroline DUHESME	ATIBT	Coordinatrice des projets FLEGT-REDD-Certification		Par Visio
38	Mme Tanja VENISNIK	Client Earth	Expert appui juridique		Par Visio
39	M. Erick KOHPE	Particip	Expert Coordination déploiement SIVL		Par Visio
40	Mme Amarys PREUSS	CAFI	Appui à la Présidence de CAFI et à la coordination du Gouvernement		Par Visio
41	NKEOVA Gregoire	UNI CON CO	Consultant	08 660 46 98	








LISTE DE PRESENCE -12^{ème} Comité Conjoint de Mise en œuvre (CCM) de l'APV-FLEGT Congo-UE - 26/11/2020

N°	Noms et Prénoms	Structure / Organisation	Fonction	Contacts (tél, email)	Émargement 26/11/2020
1	S.E.M. Raul MATEUS PAULA	DUE	Chef de Délégation, Ambassadeur de l'Union européenne en République du Congo		
2	S.E.Mme Rosalie MATONDO	MEF	Ministre de l'Economie Forestière		
3	M. Jakob HAUSHOFER	DUE	Chef d'équipe Economie et ressources naturelles		
4	Mme Camille PUBILL	DUE	Chargée de coopération Forêts, Environnement		
5	M. Pierre TATY	MEF	Directeur du Cabinet		
6	M. Aimé Blaise NITOUMBI	Ministère en charge du Plan/DGPAD (ON FED)	Ordonnateur National Suppléant du FED, Directeur du Partenariat au Développement p.i.	08667 57 77	
7	M. Joseph MOUMBOILOU	MEF	Directeur Général de l'Economie forestière	0552829 63	

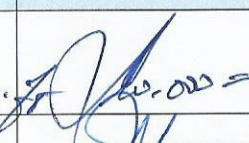
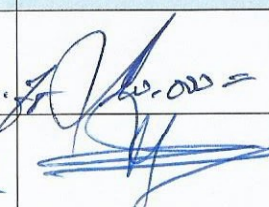

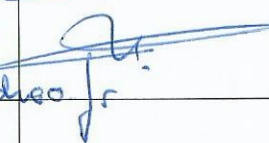


N°	Noms et Prénoms	Structure / Organisation	Fonction	Contacts (tél, email)	Émargement 26/11/2020
8	M. Denis Marie Auguste GOKANA	Présidence	Conseiller Spécial, chef du département des ressources naturelles de la Présidence		
9	M. Okina ELENGA NGAPORO	Ministère des Finances et du Budget	Point focal APV FLEGT du Ministère des Finances et du Budget	06356444/055813538 o.elenka-ngaporo@finances.gov.cg	
10	M. Guy Noël LONDONGO	Ministère des Finances et du Budget	Directeur des services informatiques		
11	M. Marcel MOUKIESSI	MEF	Conseiller aux Forêts et à l'Industrie		
12	M. Guy Christophe BABELA	MEF	Conseiller Administratif et Juridique		
13	M. Odin MALONGA	MEF	Conseiller à l'Economie et aux financements innovants		
14	M. Samuel OSSEBI MBILA	MEF/IGSEF	Inspecteur Général des Services de l'Économie Forestière	05553 5072	
15	M. Adolphe NGASSEMBO	MEF	Point Focal APV FLEGT national	069057643	



N°	Noms et Prénoms	Structure / Organisation	Fonction	Contacts (tél, email)	Émargement 26/11/2020
16	M. Dieudonne SITA	MEF	Directeur des Forêts		
17	Mme Paulette EBINA	MEF/DVRF	Directrice		
18	M. Patrice GOUALA	MEF/CNIAF	Directeur	06 42 48 04 gouala.patrice.1960@gmail.com	
19	M. Serge Thierry MOMBOULI	MEF/SCFPE	Directeur des Services du Contrôle des Produits Forestiers à l'Exportation		
20	M. BAPTISTA	MEF/DCV	Directeur		
21	M. Alain OSSEBI	MEF/CLFT	Coordonnateur	05 526 02 11 ossebi.alain@yahoo.com	
22	Mme Inès GADY MVOUKANI	Société Civile PGDF	chargée de la communication	05 158 00 11	
23	M. Vlady BOUNGOU	Ministère de la Justice et des Droits Humains	Point focal	06 627 76 54	
24	M. Fidèle ITOUA	Ministère des Transports et de l'Aviation Civile	Point focal	ITOU 06 928 57 54 / 05 528 57 54	



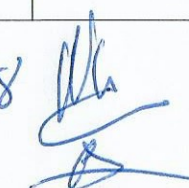
N°	Noms et Prénoms	Structure / Organisation	Fonction	Contacts (tél, email)	Émargement 26/11/2020
25	M. Athanase OBELE BONGO	Ministère du Commerce et des Approvisionnements	Point focal / Commerce	06 67 25 539 obelebongob@yahoo.fr	
26	M. Alfred NKODIA	OI-APV-FLEGT	Chef de projet	06 615 16 79 mafred@oiapv.flegt	
27	M. Martial FOUTY	UNIBOIS			
28	M. Pascal BERENGER	UNICONGO	Vice Président Fédération APNI-Forêts	06 660 46 98 06 920 97 01	
29	M. Mamy RABOANA	EFITAP	Expert DO DDEF	(237) 695 17 6596 mamy_raboana@yahoo.fr	
30	M. Symphorien AZANTSA	PALLADIUM	Facilitateur FLEGT		
31	Mme Lucile BROUSOLE	DG DEVCO/UE	Responsable de politiques au sein de l'Unité Environnement, Ressources naturelles, Eau		Par Visio
32	Mme Severine DEMERRE	AFD	Chargée de projets Forêt, Agriculture, Environnement et ONG		Par Visio
33	M. Thomas PICHET	Royaume-Uni / FCDO	Représentant Royaume-Uni / FCDO		Par Visio



N°	Noms et Prénoms	Structure / Organisation	Fonction	Contacts (tél, email)	Émargement 26/11/2020
34	Mme Sarah FUMEY	FAO	Coordinatrice adjointe Afrique Programme FAO UE FLEGT		Par Visio
35	M. Erwan MORAND	Banque Mondiale	Consultant Environnement et ressources naturelles		Par Visio
36	M. Laurent CERBONNEY	EFI	Facilité FLEGT de l'UE		Par Visio
37	Mme Caroline DUHESME	ATIBT	Coordinatrice des projets FLEGT-REDD-Certification		Par Visio
38	Mme Tanja VENISNIK	Client Earth	Expert Appui juridique		Par Visio
39	M. Erick KOHPE	Particip	Expert Coordination déploiement SIVL		Par Visio
40	Mme Amarys PREUSS	CAFI	Appui à la Présidence de CAFI et à la coordination du Gouvernement		Par Visio

41 NIKEDVA Gregoire VNI CONGO
42 - MOSSA Aketa David

06 660 46 98
06 666 88 92



Annexe II : Tableau de Suivi des Recommandations des CCM 8 et 9 telles que reformulées après le CCM 11

CCM9	Recommandations	Nouvelle reformulation de la recommandation	Niveau de réalisation au 4 novembre 2020	Responsable	Suivi	Echeances	Commentaires
CCM9_R01	Mobiliser et utiliser les fonds pour l'opérationnalisation du Secrétariat Technique et de son bureau, de la CLFT, de la DCV et des DDEF	1. Définir pour chaque activité du PTA la structure responsable de sa mise en oeuvre et la source de financement disponible		Point Focal APV-FLEGT	CPPF, IGSEF, cabinet MEF, ST	2eme trimestre 2020	Un Plan de Travail Annuel 2020 a été élaboré et validé conjointement avec la Délégation de l'Union européenne (DUE) et l'ensemble des parties prenantes réunies au sein du Groupe de Travail Conjoint (GTC) le 31 janvier 2020. Cette Activité a été partiellement réalisée car toutes les sources de financement n'ont pas encore été identifiées dans le PTA
		2. Veiller à la mobilisation effective des financements prévus pour la mise en oeuvre des activités		Point Focal APV-FLEGT	CPPF, IGSEF, cabinet MEF, ST	3eme trimestre 2020	Une partie des financements du budget-Etat ont été mobilisés par le MFB et ont permis de réaliser les formations in situ des référents SIVL dans le cadre du déploiement du module fiscalité. Une partie des financements attendus des partenaires notamment UE, Programme FAO-UE FLEGT, FCDO (ex-DFID) ont été mobilisés et sont dédiés aux activités ci-après: réalisation du diagnostic organisationnel de la DCV, la mobilisation de l'AT Coordination du déploiement du SIVL; l'élaboration et la mise en oeuvre des plans de resolution des DAC formulées par l'AIS, la réalisation de l'état des lieux et tests de terrain du SIVL; la réalisation du diagnostic organisationnel des DDEF et la préparation du projet d'appui au changement organisationnel (PACO), le lancement de l'étude juridique préparatoire aux textes d'application du nouveau Code forestier. La préparation de l'Assistance technique à la CLFT, au CNIAF, à la DCV et à l'AIS sont en cours, de même que les subventions à l'ATIBT, à l'OL mandaté et non mandaté.
		3. Identifier les besoins et mobiliser les fonds nécessaires au fonctionnement du Secrétariat Technique de l'APV (ST)		Point Focal APV-FLEGT	CPPF, IGSEF, cabinet MEF, ST	2eme trimestre 2020	Le Bureau du Secrétariat Technique a procédé à l'identification des besoins relatifs à la tenue de ses réunions et ces besoins ont été couverts par le fonds forestier
CCM9_R02	Créer et opérationnaliser le Comité Interministériel pour la mobilisation des fonds et le suivi du déploiement			Directeur Cabinet MEF	MFB, M Plan, BST	3ème trimestre 2020	Le Comité Interministériel pour la mobilisation des fonds et le suivi du SVL a été créé par Décret Présidentiel en Décembre 2019 Un Projet d'arrêté Conjoint (MEF, MPSIRTACMM, MFB) portant composition et fonctionnement de la Coordination permanente, organe technique de ce comité est en cours de préparation entre les administrations concernées en vue de son opérationnalisation
CCM9_R03	Mobiliser les fonds pour la continuité de l'assistance technique expert informatique (AT IT) dont le contrat se clôture le 22 novembre 2018			ON / DUE	BST	3ème trimestre 2020	Des fonds ont été mobilisés par la DUE pour la continuité de l'assistance technique expert informatique (AT IT) dont le contrat s'est clôturé le 30 juin 2020. Un autre contrat a démarré au mois d'août
CCM9_R04	Finaliser la procédure de reconnaissance des standards/schémas de certifications privés et mobiliser les fonds relatifs			CLFT	DUE, BST, IGSEF, DGEF	4ème trimestre 2020	Le projet de manuel de procédure a été élaboré et validé par les parties prenantes le 22 octobre 2020 et par le CEVP le 12 novembre
CCM9_R05	Procéder à la signature et/ou au renouvellement des protocoles d'accord relatifs à l'élaboration des plans d'aménagement entre le MEF et les sociétés concernées avant le CCM 10	1. Procéder à la signature et/ou au renouvellement des protocoles d'accord relatifs à l'élaboration des plans d'aménagement entre le MEF et les sociétés detentrices de CAT avant le CCM 12		DGEF	Cabinet MEF, BST	4ème trimestre 2020	Des protocoles d'Accord ont été signés avec les sociétés detentrices de CAT avant janvier 2020. Pour les 4 sociétés dont les CAT ont été signées en mars 2020, la négociation des protocoles n'a pas encore démarrée
		2. Formaliser par Arrêté, la validation des normes et directives des plans d'aménagement simplifiés afin de faciliter la signature des protocoles d'accord relatifs à l'élaboration des plans d'aménagement simplifiés entre le MEF et les sociétés detentrices de CTI avant le CCM 13		DGEF	Cabinet MEF, BST	4ème trimestre 2020	Les normes et directives relatives aux plans d'aménagements simplifiés ont été élaborées et sont en attente de la finalisation des nouveaux textes d'application du code forestier pour entrer en vigueur. La mise en oeuvre de cette recommandation est assujettie à la réalisation de plusieurs prérequis notamment, la finalisation des textes d'application de la Loi 33-2020 du 8 juillet 2020 portant code forestier
CCM9_R06	L'auditeur indépendant du système est tenu de respecter le délai d'un mois après la fin de sa mission de terrain comme défini dans l'APV pour rendre les rapports d'audit			AIS	DUE, PF, ON	fin février 2019	Recommandation entièrement réalisée
CCM9_R07	Les rapports d'audit de la Cuvette Ouest et de la Sangha doivent être présentés par l'Auditeur Indépendant du système en GTC élargi pour validation par échange de lettres			AIS / PF	BST, DUE	15 janvier 2019	Recommandation entièrement réalisée
CCM9_R08	Clôturer la DAC majeure 1.1.3/2018/ Niari relative aux agréments et cartes professionnelles (indication 1.1.3 de la Grille de légalité de l'APV) avant le CCM 10	Clôturer la DAC majeure 1.1.3/2018/ Niari relative aux agréments et cartes professionnelles (indication 1.1.3 de la Grille de légalité de l'APV) avant le CCM 13		DGEF/DD	Cabinet MEF, BST	4ème trimestre 2020	La mission précédente mission de l'AIS n'a pas permis de clôturer cette Demande d'Action Corrective (DAC), bien que d'autres ont pu l'être; Un projet de la CLFT sous le programme FAO-UE FLEGT permettant l'élaboration et la mise en oeuvre des plans de résolution des DAC a démarré en juillet 2020. La mise en oeuvre complète de cette recommandation dépend de la mobilisation de l'AIS par la DUE d'ici la fin du projet pour procéder à la clôture des DAC.
CCM9_R09	Former à la norme ISO 9001 (système de management de qualité) le groupe restreint en charge d'analyser les causes de défaillances et d'élaborer le plan d'actions de résolution des demandes d'actions correctives			IGSEF/DGEF	BST, FAO	4ème trimestre 2020	Le Bureau Veritas a tenu un atelier de formation du Groupe restreint mis en place par Note de Service de Madame La Ministre sur la norme ISO 19011, les méthodes, les outils, les techniques, la résolution des problèmes
CCM9_R10	Compléter les plans d'actions de résolution des DAC du Niari et de la Lékoumou (groupe restreint) pour validation au CCM 10	Compléter les plans d'actions de résolution des DAC du Niari et de la Lékoumou (groupe restreint) pour validation au CCM 13		Groupe restreint	Cabinet MEF, DGEF, BST	4ème trimestre 2020	Niari: réalisé pour 7/34 et Lekoumou: réalisé pour 8/36 Plans d'action seront complétés via projet CLFT sous le programme FAO-UE-FLEGT (assistance directe)

CCM9_R11	Opérationnaliser le Comité de Pilotage tel que prévu dans le protocole d'accord entre le MEF et l'OI avant la fin du premier trimestre 2019	Opérationnaliser le Comité de Pilotage tel que prévu dans le protocole d'accord entre le MEF et l'OI avant la fin de l'année 2020		DGEF	BST, OI	4ème trimestre 2020	La Note de service mettant en place le Comité de pilotage de l'OI a été signée le 18 septembre 2019 par Madame La Ministre de l'économie forestière et est en attente de la mobilisation des fonds du 11ème FED prévue au 4ème trimestre 2020 pour son opérationnalisation
CCM9_R12	Renforcer les capacités des agents de l'administration forestière en matière de police judiciaire dès 2019			DGEF, Direction de la formation du corps paramilitaire	Cabinet MEF, BST	1er trimestre 2019	Formation des agents de l'administration forestière en matière de police judiciaire démarrée le 15 octobre et terminée après 1 mois
CCM9_R13	Faire un état des lieux des autres entreprises sur leur système de traçabilité interne	Finaliser avant le CCM 13 l'état des lieux des systèmes de traçabilité interne des autres entreprises forestières afin de dresser la liste des entreprises qui ont un logiciel de traçabilité interne compatible avec le SIVL		CLFT	BST, MEF	4ème trimestre 2020	Le projet de la CLFT sous le programme FAO-UE FLEGT permettant la réalisation de l'état des lieux du parc informatique des DDEF, SCPFE et les entreprises forestières et également de procéder aux tests de terrain du SIVL est en cours de mise en œuvre
CCM9_R14	Poursuivre ou étendre l'étude des possibilités des passerelles entre le SIVL et les logiciels de traçabilité des sociétés forestières qui en disposent	Finaliser avant le CCM 13 l'étude des possibilités des passerelles entre le SIVL et les logiciels de traçabilité interne des sociétés forestières qui en disposent		CLFT	BST, MEF	4ème trimestre 2020	Des fiches d'évaluation ont été conçues avec l'appui de l'ATIBT et seront exploitées pendant les missions de test de terrain en cours dans le cadre du projet de la CLFT sous le Programme FAO-UE-FLEGT
CCM8	Recommandations	Nouvelle reformulation de la recommandation	Niveau de réalisation au 4 novembre 2020	Responsable	Suivi	Echéances	Commentaires
CCM8_R01	Prioriser les activités du PTAB au niveau des décaissements du fonds forestier			Fonds Forestier	BST, cabinet MEF	1er trimestre 2019	Recommandation entièrement réalisée
CCM8_R02	Mettre en œuvre rapidement une stratégie d'opérationnalisation du secrétariat technique avec son plan de travail budgétisé			PF	ST	février 2019	Recommandation entièrement réalisée
CCM8_R03	Renforcer les capacités techniques du Secrétariat Technique et du Groupe consultatif de suivi technique en gestion, planification, suivi et évaluation	Renforcer les capacités techniques du Secrétariat Technique et du Groupe consultatif de suivi technique en matière d'élaboration, gestion, planification, suivi et évaluation des projets		BST	ST, DUE	4ème trimestre	Une demande d'assistance directe a été soumise par le Secrétariat Technique au programme FAO-UE-FLEGT, mais n'a pas été retenue. D'autres sources de financement sont en cours d'exploration
CCM8_R05	Poursuivre les efforts faits pour fidéliser les ressources humaines de la DCV (administrateurs SIVL, réorganisation de la DCV en DCI) et de la CLFT (recrutement formateurs SIVL), sécuriser les locaux de la CLFT	1. Publier un texte énonçant les avantages dédiés au personnel de la CLFT et de la DCV		DCV, CLFT	Cabinet MEF, ST, DUE	4ème trimestre 2020	Un tableau présentant les différentes primes dédiées au personnel de la CLFT a été élaboré et soumis à l'autorité accompagné d'une note de présentation
		2. Finaliser et publier les avis de recrutement du personnel additionnel de la CLFT et de la DCV		DCV, CLFT	Cabinet MEF, ST, DUE	4ème trimestre 2020	Les avis de recrutement du personnel additionnel de la CLFT ont été publiés par Madame la Ministre de l'Economie Forestière Le recrutement du personnel additionnel de la DCV dépend de la mise en œuvre des résultats du diagnostic organisationnel
		3. Rehabilitier les locaux de la CLFT		DCV, CLFT	Cabinet MEF, ST, DUE		Un état des besoins en infrastructures et équipements pour le fonctionnement de la CLFT a été transmis à la DEP depuis 2018 et n'a pas encore été honoré (cas du budget-Etat: investissements et fonctionnement)
CCM8_R06	Prioriser le renforcement de capacités des services en charge du SIVL (DCI, CLFT, DDEF)	Prioriser le renforcement de capacités des services des administrations utilisatrices du SIVL		DCI, CLFT, DGEF	Cabinet MEF, ST, DUE	3ème trimestre	Atelier Kintele (atelier ayant permis aux techniciens du MFB la prise en main du SIVL) a permis d'actualiser le nombre de formateurs de 7 à 32. Le recrutement effectif des formateurs dépend de l'acquisition du matériel et de l'amélioration des conditions de travail
CCM8_R07	Apporter un appui conséquent à la préparation des futurs utilisateurs du SIVL, en particulier la préparation des entreprises pour renseigner le logiciel	Former avant le CCM 12, les référents SIVL des entreprises à l'utilisation des modules fiscalité et permis spéciaux		CLFT	IGSEF, BST, DGEF, DUE	2ème trimestre	La formation des référents SIVL des DDEF et des entreprises au module fiscalité a été réalisée au mois de juillet sous financement MFB; les formations au module légalité et permis spéciaux ont démarré au mois d'octobre dans le cadre du projet de la CLFT sous programme FAO-UE FLEGT
CCM8_R08	Vulgariser, avant le CCM 10, le manuel de traitement des cas de non-respect des indicateurs de la grille de légalité et le manuel de procédures de vérification de la légalité des entités forestières	Vulgariser, avant le CCM 13, le manuel de traitement des cas de non-respect des indicateurs de la grille de légalité et le manuel de procédures de vérification de la légalité des entités forestières		CLFT	IGSEF, BST, DGEF	4ème trimestre 2020	Une première vulgarisation a été faite auprès des acteurs susmentionnés. Cette activité a été réalisée lors des campagnes de sensibilisation de la CLFT dans les départements du Sud au mois d'octobre 2019 et va se poursuivre dans la partie Nord dans le cadre du projet FAO-UE FLEGT sur les tests de terrain et l'état des lieux
CCM8_R09	Démarrer, avant le CCM 10, le processus de révision des grilles de légalité, considérant les délais liés aux processus participatif et aux procédures de validation de la Commission européenne	CCM8_R12 (nouveau) Démarrer dès la publication des textes d'application du nouveau code forestier, le processus de révision des grilles de légalité par le groupe de travail mis en place à cet effet		IGSEF - CLFT - DUE	IGSEF, BST, DGEF, DUE	4ème trimestre 2020	En attente de finalisation des textes d'application du nouveau code forestier (Chronogramme à réviser; activité à programmer en 2021)
CCM8_R11	Mettre en place un groupe de travail incluant toutes les parties prenantes pour harmoniser et améliorer les textes d'application de la Loi portant régime forestier après sa promulgation.			DGEF	BST, DUE, Cabinet MEF, ST	4ème trimestre 2020	Etude juridique préparatoire à l'élaboration des textes d'application du Code forestier en cours, groupe de travail à mettre en place afin de capitaliser les produits de ce travail
CCM8_R12	Formaliser et valider le calendrier de l'amélioration des textes d'application lors d'un GTC élargi	CCM8_R09 (nouveau) Valider le calendrier pour la finalisation des textes d'application lors d'un GTC élargi, et le diffuser		DGEF	BST, DUE, Cabinet MEF, ST	4ème trimestre 2020	En attente de l'élaboration de l'étude juridique préparatoire aux textes d'application du code forestier par les consultants mobilisés par FCDO (ex DFID) (Chronogramme à réviser pour 2021)

CCM8_R13	Mettre en place une stratégie pour aménager l'ensemble des concessions forestières avant l'émission des autorisations FLEGT.	Finaliser la stratégie pour aménager l'ensemble des concessions forestières, incluant les mesures contraignantes à l'encontre des sociétés qui ne s'impliquent pas et la mettre en oeuvre avant l'émission des autorisations FLEGT		DGEF	BST, Cabinet MEF	4ème trimestre 2020	Après la mise en place des outils relatifs à l'aménagement simplifié, processus en cours. Exercer une pression. En cas de refus des sociétés, mise en demeure.
CCM8_R17	Projet d'appui à l'APV-FLEGT :						
CCM8_R17a	Réaliser une synthèse sur les exigences de la grille qui ne sont pas claires ou non applicables sur le terrain pour le prochain comité de pilotage			transition AFD/DFID	BST, DUE, Cabinet MEF, ST	1er trimestre 2019	Recommandation entièrement réalisée
CCM8_R18	Identifier et adopter des mesures contraignantes à l'encontre des sociétés qui ne s'impliquent toujours pas (plans d'aménagement et légalité).	(Proposition de supprimer cette recommandation car mise en oeuvre prise en compte dans la stratégie proposée au R13)		DGEF	BST, Cabinet MEF	février 2019	Lettres de mise en demeure transmises à certaines entreprises sans plan d'aménagement signataires des CAT (et pour les entreprises ayant des CTI, les arrêtés d'approbation des normes et directives des plans d'aménagement simplifiés sont en attente de publication)
CCM8_R19	Compléter et finaliser le draft de la stratégie de communication développée en appui à la stratégie de mise en oeuvre de l'APV-FLEGT 2018-2022			DCV	BST, DUE, ST	2ème trimestre 2019	Plan d'action de la stratégie de communication budgetisé préparé en GT Com et validé en GTC 67
CCM8_R20	Développer un espace/programme sur le site APV-FLEGT du Congo pour faire le suivi de la réalisation des indicateurs de la stratégie et développer un outil pour collecter automatiquement les données (en fonction de leur disponibilité officielle)			DCV	BST, DUE, ST	A reporter en 2021	Mise en oeuvre de cette recommandation assujettie à la réalisation de plusieurs prérequis notamment, opérationnalisation du site web, réalisation des études de base pour le cadre de suivi évaluation, formulation des indicateurs d'impact, de performance etc;
CCM8_R21	Poursuivre la réorganisation de la DCV en DCI			Cabinet MEF	BST, DUE, ST	2ème trimestre 2020	Le diagnostic organisationnel de la DCV a été réalisé par l'AT mobilisée par la DUE et le rapport a été transmis au MEF pour exploitation
CCM8_R22	Allouer un budget spécifique pour garantir l'efficacité de la DCI			Cabinet MEF	BST, DUE, ST	4ème trimestre 2020	En attente de la décision de Madame La Ministre de l'Economie forestière pour déclencher la mise en oeuvre du choix d'une option de réorganisation proposée dans le rapport

Realisees	En cours	Non realisees		
4	17	7		28
14%	61%	25%		100%